

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1920)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de la Séance de la Commission pour l'Union des Forces Intellectuelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-Verbal de la Séance de la Commission pour l'Union des Forces Intellectuelles.

Samedi, 14 février à Neuchâtel.

Présents: MM. Jeanneret, William Röthlisberger, Mairet, Dr. Keiser.

Excusés: MM. Silvestre et Weibel.

Monsieur Jeanneret expose l'état actuel de la question dont s'occupe sa proposition et pour l'étude de laquelle notre Commission a été créée il y a près d'un an.

Il lit 3 art. publiés dans les Nos du «Matin» des 3, 12 et 13 février où la même question est envisagée. Une confédération générale des Travailleurs intellectuels s'est fondée à Paris, elle comprend 20 Associations.

Après délibérations la Commission a décidé l'envoi d'un appel aux Associations d'Intellectuels de toutes sortes pour leur demander de s'unir à nous, dans le but de créer une Association Générale des Travailleurs intellectuels, et charge Monsieur Jeanneret de la rédaction de cet Appel.

On invitera en même temps ces Sociétés à désigner une délégation pour discuter les bases sur lesquelles cette Association pourra être fondée.

Cet Appel sera soumis au Comité Central, puis adressé aux Associations suivantes:

Musiciens suisses, Ingénieurs et Architectes, Professeurs et Maîtres d'école, Gens de lettres, Médecins, La Presse. Toutes les résolutions prises au sein de la Commission paraîtront en deux langues dans l'Art Suisse, ainsi que l'Appel aux Travailleurs intellectuels.

Le Secrétaire
signé: Dr. Keiser.

Appel du Comité-Central de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses aux Associations d'Intellectuels Suisses.

«Où vont les Intellectuels? Que deviennent dans la tourmente d'après-guerre les seuls travailleurs que la loi ne favorise pas, savants écrivains, professeurs, journalistes, artistes, techniciens?»